

8. Observations sur les conventions réglementées

A la date de nos travaux, nous n'avons eu connaissance d'aucune convention réglementée entre le CNERTP et ses dirigeants.

9. Conventions interdites

A la date de nos travaux, nous n'avons eu connaissance d'aucune convention interdite entre le CNERTP et ses dirigeants.

10. Conclusions de nos travaux

Si le projet d'états financiers soumis à votre examen est arrêté notamment sans modification, notre opinion sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sera une certification avec observations.

Conformément à la loi et dans le cadre de l'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration (CA), il vous appartient de considérer ce rapport relatif à notre audit légal du projet d'états financiers de synthèse de l'exercice 2019, tels que présentés par la Direction Générale du CNERTP et ci-après annexés.

Elyon.
AUDIT
EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
CONSEILS EN GESTION, FORMATION
TEL: + (229) 21 32 77 78 / 21 04 61 16 97 22 19 85

Cabinet ÉLYÛN



Eustache Gustave GBEHINTO
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux Comptes
Associé, Gérant, Signataire
N°OECCA-BENIN : 042-SE